

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE EXTENSION DE PERIMETRE ET AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE PROJET

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de LISIEUX (Département du Calvados - Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>28 septembre 2020</u> , faisant état du projet communal, sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans
SITUATION DU BIEN :	2 parcelles bâties cadastrées section AO n°s 145 et 447 pour une surface de 446 m ² , adjacentes au projet initial (AO 146) comportant un ancien commerce de boulangerie, des bâtiments en agglos, appentis, hangar et garages, rues Paul Banaston/Leroy Beaulieu sur le territoire communal.
POS/PLU :	Zone UB du PLU 26/06/2007, modifié le 10/06/2013 : zone de faubourg / PLUi de Lisieux du 21/12/2016
PROJET :	Extension du périmètre de l'opération ANCIEN CENTRE DE TRI POSTAL, au titre de l'intervention en démolition/dépollution, pour l'acquisition de deux parcelles dont une bâtie supportant une boulangerie. Le projet, mené par le bailleur INOLYA, prévoit une opération d'habitat social d'environ une vingtaine de logements.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	07 décembre 2020 - Avis favorable <u>Densité</u> :30 logements/ha <u>Mixité</u> : néant
PROPRIÉTAIRE :	SCI DU 38 rue Paul Banaston
ÉVALUATION DOMANIALE :	11 mars 2020
IMPUTATION :	Compte n° 914 368 - LISIEUX - Extension Ancien Centre de Tri Postal Enveloppe projet : Majoration de + 201.600 € pour être fixée à 386 600 €

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"


Dominique LEPETIT

DAF/FDL

07 JAN. 2021

Fait à Rouen,

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Fait le 06/01/2021



Signé par Gilles GAL

 Signé et certifié par [yousign](#) 